

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE POUR L'OBJECTIF

PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014TC16RFTN009
Intitulé	Océan Indien
Version	2020.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	12 mai 2021

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE.....	1
INFORMATIONS CLÉS SUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION POUR L'ANNÉE CONCERNÉE, NOTAMMENT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS, EN RELATION AVEC LES DONNÉES FINANCIÈRES ET LES DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS.....	4
3. MISE EN ŒUVRE DE L'AXE PRIORITAIRE.....	7
3.1 VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION	7
3.2 INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] ...	16
AXES PRIORITAIRES, À L'EXCLUSION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.....	16
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 01.1A	16
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 01.1A.OS01A	17
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 01.1B	18
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 01.1B.OS02A	19
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 02.1A	20
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 02.1A.OS01B	21
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 02.1B	22
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 02.1B.OS02B	23
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 03.3D	24
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 03.3D.OS3A	25
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 04.3D	26
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 04.3D.OS03B	27
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 05.5B	28
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 05.5B.OS04A	29
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 06.5B	30
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 06.5B.OS04B	31
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 07.6C	32
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 07.6C.OS05A	33
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 08.6C	34
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 08.6C.OS05B	35
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 09.10B	36
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 09.10B.OS6A	37
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 10.10B	38
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 10.10B.OS6B	39
AXES PRIORITAIRES POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE.....	40
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 11. ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DU PROGRAMME INTERREG POUR LA PÉRIODE 2014-2020 / TRANSFRONTALIER	40
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 12. ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DU PROGRAMME INTERREG POUR LA PÉRIODE 2014-2020 / TRANSNATIONAL.....	41
3.3 TABLEAU 3: INFORMATIONS SUR LES VALEURS INTERMÉDIAIRES ET CIBLES DÉFINIES DANS LE CADRE DE PERFORMANCE.....	42
3.4. DONNÉES FINANCIÈRES	47
TABLEAU 4: INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME	47
LE CAS ÉCHÉANT, LE RECOURS À UNE ÉVENTUELLE CONTRIBUTION DES PAYS TIERS QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME DE COOPÉRATION DOIT ÊTRE INDIQUÉ (PAR EXEMPLE, IAP ET IEV, NORVÈGE, SUISSE).....	48
TABLEAU 5: VENTILATION DES DONNÉES FINANCIÈRES CUMULÉES PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION	49
TABLEAU 6: COÛT CUMULÉ DE TOUT OU PARTIE D'UNE OPÉRATION MISE EN ŒUVRE EN DEHORS DE LA PARTIE DE LA ZONE COUVERTE PAR LE PROGRAMME QUI APPARTIEN À L'UNION	50
(1) LE SOUTIEN DU FEDER EST FIXÉ DANS LA DÉCISION DE LA COMMISSION RELATIVE AU PROGRAMME DE COOPÉRATION CORRESPONDANT.	50
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	51
5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES.....	55
A) PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME AINSI QUE LES MESURES PRISES.....	55
B) FACULTATIF POUR LES RAPPORTS ALLÉGÉS, AUTREMENT, CELA FIGURERA AU POINT 9.1. UNE ÉVALUATION AFIN DE DÉTERMINER SI LES PROGRÈS ACCOMPLIS POUR ATTEINDRE LES VALEURS CIBLES SONT SUFFISANTS POUR GARANTIR LEUR RÉALISATION, QUI INDIQUE LES ÉVENTUELLES MESURES CORRECTIVES PRISES OU PRÉVUES, LE CAS ÉCHÉANT.	58
6. RÉSUMÉ A L'INTENTION DES CITOYENS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 9, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	59
7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	60

8. PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]	61
8.1. GRANDS PROJETS	61
TABLEAU 7: GRANDS PROJETS	61
PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE.	61
TOUTE MODIFICATION PRÉVUE DE LA LISTE DES GRANDS PROJETS FIGURANT DANS LE PROGRAMME DE COOPÉRATION.	61
8.2. PLANS D'ACTION COMMUNS	62
TABLEAU 8: PLANS D'ACTION COMMUNS (PAC).....	63
PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE.....	64
9. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLES 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]	65
9.1 INFORMATIONS DE LA PARTIE A ET RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	65
9.2. MESURES SPÉCIFIQUES PRISES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET PROMOUVOIR LA NON-DISCRIMINATION, EN PARTICULIER CELLES CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, ET LES MODALITÉS MISES EN ŒUVRE POUR GARANTIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION «HOMMES-FEMMES» DANS LE PROGRAMME DE COOPÉRATION ET LES OPÉRATIONS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT D), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	67
9.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT E), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	68
9.4. COMMUNICATION DES DONNÉES RELATIVES AU SOUTIEN AFFECTÉ AUX OBJECTIFS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	69
9.5 RÔLE DES PARTENAIRES DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N°1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINT C), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	70
10. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) NO 1299/2013	71
10.1 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION ET LE SUIVI DONNÉ AUX RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS;	71
10.2 RÉSULTATS DES MESURES D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ RELATIVES AUX FONDS, PRISES EN APPLICATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION	73
11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C) ET F), DU RÈGLEMENT (UE) NO 1299/2013]	74
11.1. PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, Y COMPRIS LES INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS, LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX, RELEVANT DU PROGRAMME DE COOPÉRATION	74
11.2 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D' ACTIONS VISANT À RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTORITÉS ET DES BÉNÉFICIAIRES DE GÉRER ET D'UTILISER LE FEDER	75
11.3 CONTRIBUTION AUX STRATÉGIES MACRORÉGIONALES ET AUX STRATÉGIES RELATIVES AUX BASSINS MARITIMES (LE CAS ÉCHÉANT).....	76
11.4 PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'INNOVATION SOCIALE	77
13. UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE	78
14. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	79
DOCUMENTS	80
RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION	81

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 3, point a), du règlement n° 1299/2013]

Informations clés sur la réalisation du programme de coopération pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

L'année 2020 a été marquée par le contexte de pandémie mondiale liée à la Covid-19. La Réunion et les pays de l'océan Indien ont connu des périodes de confinement et de restriction de circulation au sein de leur territoire qui se sont succédé tout au long de l'année. En conséquence, la mise en œuvre de certaines opérations a dû être repensée afin de pouvoir s'adapter à une situation qui s'est installée dans la durée.

La lecture du présent Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) doit donc être faite à la lumière de ce contexte de crise.

A – Des taux de programmation et certification encore peu impactés par la crise sanitaire

Malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, le nombre d'opérations programmées est légèrement supérieur à celui de 2019.

Au 31 décembre 2020, 209 opérations ont été programmées, représentant un coût total éligible de 62,5M€ et un taux de programmation de 84,12%. Le cofinancement apporté par le FEDER est de 52,7M€.

Au cours de l'année 2020, 46 opérations ont été programmées, pour un coût total de 18,3 M€. Elles représentent un coût total éligible de 15,8M€ et un cofinancement par le FEDER de 13,4M€.

S'agissant de la certification, les dépenses totales certifiées atteignent 22 M€, soit 29,7% du montant du programme. Elles représentent un montant UE de 18,4 M€. Le seuil du dégageant d'office de 2020 (montant UE de 15,84 M€) est donc dépassé. Ces chiffres permettent également d'enregistrer une certaine avance pour le seuil de dégageant d'office de 2021 (montant UE de 26,68 M€).

Les taux de programmation et la certification au 31/12/2020 ne rendent pas encore compte des effets de la crise sanitaire. En effet, la plupart des projets programmés en 2020 ont été déposés avant la crise. Ceux qui ont été formulés pendant la crise sanitaire ont envisagé une reprise des échanges en cours d'année 2020, qui n'est finalement pas intervenue. Concernant les montants certifiés en 2020, il s'agit principalement de projets réalisés avant la crise sanitaire.

Les effets de la crise sanitaire sur la dynamique de programmation et de certification seront plus marqués en 2021, en raison de l'impact important de l'interruption des liaisons aériennes sur les projets prévus en 2020 (report ou annulation des rencontres, des missions et des échanges, report de l'affectation des volontaires...). Les indicateurs de réalisation renseignés dans la suite de ce rapport montrent déjà un impact sur les réalisations des projets, notamment sur les axes dédiés aux échanges économiques (axes 3 et 4) et au renforcement des compétences (axes 9 et 10).

Les détails relatifs à la programmation et à la certification pour chacun des axes du programme sont présentés à

la section 3.1 du présent rapport. Pour rappel, et pour faciliter la lecture de cette partie, les priorités du programme sont divisées chacune en un axe transfrontalier (axes pairs) et un axe transnational (axes impairs).

B – Relations avec les partenaires du programme

9 pays sont impliqués dans les projets soutenus par le programme Interreg Océan Indien : Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Mozambique, Australie, Inde, Tanzanie et Kenya. La coopération implique également les territoires français de La Réunion, Mayotte et les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).

Les pays de la COI **sont le plus fortement impliqués** dans le programme Interreg. Cette coopération se réalise majoritairement à travers des projets multilatéraux : Madagascar a participé à 105 projets, Maurice à 101, les Seychelles à 82 et les Comores à 73 projets.

Ces pays sont signataires d'une convention-cadre Interreg avec l'autorité de gestion. Ces conventions définissent le cadre des actions du programme Interreg et les modalités de l'accompagnement des projets par les antennes de la Région Réunion et de la concertation avec les autorités des pays partenaires.

S'agissant des pays partenaires du programme, le Mozambique est impliqué dans 41 projets, la Tanzanie dans 26, le Kenya dans 22, l'Australie dans 17, et l'Inde dans 13 projets.

S'agissant de la participation de Mayotte au programme :

- Des partenaires mahorais sont associés à 35 projets du volet transnational (soit 35 % du nombre de projets de ce volet),
- 4 projets ont été portés par un bénéficiaire mahorais.

Concernant les projets mobilisant des financements complémentaires FED/FEDER, 3 projets ont été programmés en 2020. Il s'agit des projets :

- Initiative nouvelle de surveillance des pêches, dont les actions sont menées en complémentarité du projet EcoFish (11e FED COI). Les dépenses assurées par le FED sont nécessaires à la bonne réalisation du projet financé au titre du programme Interreg.
- Grand Observatoire de l'Océan Indien (G2OI), qui compilera dans une infrastructure de données dédiée, les données environnementales acquises dans le cadre des projets Biodiversité, Energie, Islands (10e FED COI). La complémentarité repose donc sur la continuité des projets dans le temps.
- Epidémiologie-surveillance et Biocontrôle dans l'océan Indien (EPIBIO), qui développe des outils de veille et de lutte contre les maladies végétales et agresseurs des cultures dans la zone. Ces outils seront

mobilisés pour la mise en place de filières semencières saines dans les pays de l'océan Indien, dans le cadre du projet Food Sec (11e FED COI).

Une note sur l'articulation FED FEDER est jointe à ce rapport.

C – Mise en œuvre des instances du programme

- *Comité de suivi Interreg (CSI)*

Le comité de suivi a été sollicité 3 fois au cours de l'année 2020 par procédure écrite :

- du 22 janvier au 5 février 2020, sur les parties 3 et 5 du document d'orientation de la Commission sur les programmes Interreg de l'océan Indien pour 2021-2027 et sur le cahier des charges des évaluations du programme Interreg océan Indien 2014-2020,
- du 25 juin au 16 juillet 2020, sur le Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) de l'année 2019,
- du 23 novembre au 15 décembre 2020, sur l'état d'avancement du programme Interreg océan Indien 2014-2020, les évaluations, la communication et le contenu du programme Interreg VI océan Indien

Contrairement aux années précédentes ce dernier comité de suivi de l'année n'a pu être organisé en présentiel en raison du contexte sanitaire. La procédure écrite organisée dans ce cadre a permis de recueillir 12 avis dont ceux de deux États tiers anglophones (Kenya et Maldives), de Maurice, des Seychelles, des TAAF, de Mayotte, et de la Direction Générale de Politique Régionale et Urbaine de la Commission Européenne.

- *Comité de pilotage*

10 comités de pilotage Interreg ont été organisés en 2020, soit un rythme plus soutenu que celui prévu dans le règlement intérieur (qui prévoit un comité bimestriel).

En raison de la crise sanitaire, les comités locaux de suivi des mois d'avril, mai et juin 2020 ont été réalisés en procédure écrite. Les autres comités de pilotage (février, mars, juillet, août, octobre, novembre et décembre) ont pu être organisés en présentiel.

3. MISE EN ŒUVRE DE L'AXE PRIORITAIRE

3.1 Vue d'ensemble de la réalisation

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
01	Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier	<p>Depuis le début de programmation, 22 opérations ont été programmées au titre de l'axe 1, pour un coût total éligible de 16,7 M€. Elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 14,2 M€. Le taux de programmation est de 78,37 %.</p> <p>Le taux de certification est de 18%. Les projets de recherche soutenus au titre de cet axe ont une durée minimale de 3 ans. Les premiers projets ont été programmés en fin d'année 2016 et surtout à partir de l'année 2017. La certification des dossiers interviendra donc surtout en 2021.</p> <p>En 2020, 7 opérations ont été programmées, pour un coût total éligible de 5,2 M€ et un cofinancement par le FEDER de 4,4 M€.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le projet ESPOIR de l'Université de la Réunion porte sur l'anticipation de l'apparition de périodes de fortes précipitations,- Le projet NANO SCAFFOLDS du GIP CYROI, en partenariat avec le CBBR de Maurice, sur la régénération tissulaire (os, muscle, tendon, peau) après un traumatisme ou une blessure,- Le projet HATARI de l'Observatoire Volcanique de La Réunion et l'Observatoire volcanologique du Karthala, sur le volcanisme et la sismicité aux Comores.- Le projet du Grand Observatoire de l'Océan Indien (G2OI) de l'IRD sur la conservation et la valorisation des données issues des projets financés par le 10e FED pour la COI,- Un projet de développement d'infrastructures de données géographiques à Madagascar et aux Comores, et d'un réseau régional dans le domaine de l'information géographique porté par la Région Réunion. <p>- 2 projets sont portés par le CIRAD :</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>* Le projet EPIBIO (phase 2) sur la protection agroécologique des cultures de l'Océan Indien</p> <p>* Le projet QUAL'INNOV (phase 2), sur la qualité des produits agricoles et agroalimentaires</p>
02	Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational	<p>Depuis le début de programmation, 10 opérations ont été programmées au titre de l'axe 2, pour un coût total éligible de 4,7 M€. Elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 4 M€. Le taux de programmation est de 72,29 %.</p> <p>Le taux de certification est de 25,13%. Comme sur le volet transfrontalier, les projets de recherche soutenus au titre de cet axe ont une durée minimale de 3 ans. Les dépenses seront donc certifiées surtout en 2021.</p> <p>En 2020, 2 opérations ont été programmées, pour un coût total éligible de 891 k€, cofinancées par le FEDER à hauteur de 758 k€.</p> <p>Le projet OMDIABRUN porté par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de La Réunion, vise à lutter contre le diabète et pré-diabète grâce à un partenariat avec l'Australie.</p> <p>Le projet PISSARO mené par l'Université de La Réunion avec la Direction Interrégionale de Météo-France pour l'Océan Indien, et les Seychelles, cherche à améliorer les prévisions des précipitations intra-saisonnières dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien.</p>
03	Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier	<p>Depuis le début de programmation, 38 opérations ont été programmées au titre de l'axe 3, pour un coût total éligible de 5,7 M€. Elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 4,5 M€. Le taux de programmation est de 90,14 %.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe, de 41,33%, est supérieur au taux de certification moyen du programme.</p> <p>En 2020, 9 opérations ont été programmées au titre de l'OS 03a, pour un coût total éligible de 1,7 M€, et cofinancées par le FEDER à hauteur de 1,4 M€. Cet objectif spécifique a pour ambition d'augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la COI.</p> <p>- Le projet de structuration du Secrétariat Général de Cap Business Océan Indien,</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR) et Cap Business Océan Indien,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme de coopération porté par le Grand Port Maritime de La Réunion avec l'autorité portuaire des Seychelles ; - 3 opérations de soutien aux antennes de la Région Réunion à Madagascar, à Maurice et aux Comores pour 2020 et 2021, - Les éditions 2020 d'opérations récurrentes : le marché des musiques de l'océan Indien, les rencontres de l'océan Indien dans le domaine des media. En raison de la crise sanitaire, ces rencontres ont été reportées à l'année 2021. - 2 projets d'échanges économiques dans la zone portés par le Club Export en collaboration avec le Groupement des Entreprises de Madagascar, la CCI Franco-Malgache, la CCI France-Maurice, Business Mauritius et la CCI des Seychelles. Dans le contexte actuel, le Club Export a favorisé les échanges à distance, par l'organisation de webinaires visant à surmonter la crise grâce à la coopération économique régionale.
04	Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational	<p>Depuis le début de programmation, 35 opérations ont été programmées au titre de l'axe 4, pour un coût total éligible de 7,6 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 6,4 M€. Le taux de programmation est de 107,25 %.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 29,32% (soit du même ordre que le taux moyen du programme).</p> <p>En 2020, 9 opérations ont été programmées, au titre de l'OS 03b, pour un coût total éligible de 3,7 M€, cofinancées par le FEDER à hauteur de 3,2 M€.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet de coopération régionale touristique annuel de l'Association Vanilla Island Organisation (VIO). Ce programme a dû être adapté en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 (travail sur la notoriété de la marque par le numérique, le développement des marchés, et amélioration du réseau des acteurs du tourisme par la traduction d'informations en plusieurs langues.) - Le programme de soutien aux échanges économiques pour le secteur des industries de la création et de la communication pour l'OI 2020, de l'Association des Agences

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>Conseil en Communication Outremer (AACC OM).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le volet transnational des projets de Cap Business Océan Indien, et de l'édition 2020 du IOMMA - Le programme de coopération porté par le Grand Port Maritime de La Réunion avec l'autorité portuaire de Cabo Delgado au Mozambique, - 3 opérations de structuration de projets économiques dans la zone du Club Export, - La poursuite des missions de surveillance des pêches dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien, portée par les TAAF, complémentaires du projet Ecofish financé par le 11e FED. Ces missions concernent également l'Est de l'océan Indien grâce à un partenariat avec l'Australie.
05	Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier	<p>Depuis le début de programmation, 6 opérations ont été programmées au titre de l'axe 5, pour un coût total éligible de 5,4 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 4,6 M€. Le taux de programmation est de 106,09 %.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 45,52% (supérieur au taux moyen du programme).</p> <p>Ces projets contribuent à la « réduction de l'impact des catastrophes et des effets du changement climatique sur les populations de la zone Sud-Ouest de l'Océan Indien » (action 5-1), particulièrement vulnérable aux risques naturels.</p> <p>Aucune nouvelle opération n'a été programmée sur cet axe en 2020.</p> <p>Néanmoins, les actions programmées en 2019 se sont poursuivies en 2020, notamment les actions de coopération de la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge, qui ont intégré des formations et sensibilisation au risque sanitaire lié à la Covid 19.</p> <p>Dans le contexte de crise sanitaire, de nouvelles modalités de formation sous forme de e-learning ont d'ailleurs été mises en œuvre pour assurer la continuité de l'opération.</p>
06	Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational	<p>Depuis le début de programmation, 5 opérations ont été programmées au titre de l'axe 6, pour un coût total éligible de 2,2 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 1,8 M€. Le taux de programmation est de 72,87 %.</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>Le taux de certification sur cet axe est de 28,27% (soit du même ordre que le taux moyen de l'axe).</p> <p>Les projets soutenus sur cet axe contribuent à la « réduction de l'impact des catastrophes et des effets du changement climatique sur les populations de la zone Sud-Ouest de l'Océan Indien » sur le volet transnational (action 6-1) et à la mise en place des « actions de coopérations sur les risques épidémiques et infectieux » (action 6-2).</p> <p>Aucune nouvelle opération n'a été programmée sur cet axe en 2020. Comme pour le volet transfrontalier, les actions de coopérations de PIROI de la Croix Rouge, programmées en 2019, se sont également poursuivies en 2020 sur le volet transnational.</p> <p>Comme sur le volet transfrontalier, le contexte de crise sanitaire a conduit à introduire de nouvelles modalités de formation sous forme de e-learning pour assurer la continuité de l'opération sur le volet transnational.</p>
07	Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier	<p>Depuis le début de programmation, 9 opérations ont été programmées au titre de l'axe 7, pour un coût total éligible de 2,7 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 2,3 M€. Le taux de programmation est de 82,99 %.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 28,61% (soit du même ordre que le taux moyen de l'axe).</p> <p>En 2020, une opération a été programmée au titre de l'OS 05a, pour un coût total éligible de 413 k€ et un cofinancement du FEDER de 351 k€. Cet objectif spécifique a pour ambition d'accroître la valorisation du patrimoine naturel dans les pays de la COI.</p> <p>Le projet « Tortues Imbriquées de l'Océan Indien » (TimOI), porté par le Centre d'Etudes et de Découverte des Tortues Marines, en collaboration avec les Parcs Nationaux des Comores et l'Association pour le développement Socio-Economique d'Itsamia, le Wildlife Conservation Society de Madagascar, et la Green Island Fondation des Seychelles, a été programmé en 2020.</p> <p>Il a pour objectif de centraliser les données relatives à la connectivité des populations de tortues imbriquées et leurs habitats dans la zone. Il s'agit ainsi de mieux comprendre la</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		dispersion régionale des populations de cette espèce et de travailler sur les enjeux de la conservation de l'espèce et de ses habitats, aujourd'hui menacés.
08	Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational	<p>Depuis le début de programmation, 9 opérations ont été programmées au titre de l'axe 8, pour un coût total éligible de 2,8 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 2,4 M€. Le taux de programmation est de 96,79 %.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 21,97%. Cela s'explique par une programmation tardive des dossiers, notamment sur le patrimoine culturel qui sont sélectionnés par appel à projets.</p> <p>En 2020, 5 opérations ont été programmées au titre de l'OS 05b, pour un coût total éligible de 1,3 M€, cofinancées par le FEDER à hauteur de 1,1 M€. Cet objectif spécifique a pour but d'accroître la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la zone océan Indien.</p> <p>Pour le volet sur la préservation de la biodiversité (action 8.1), a été retenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet COMBAVA porté par l'association GLOBICE, sur la fréquentation et la connectivité des sites de reproduction des baleines à bosse de l'océan Indien, <p>Pour le volet sur la préservation du patrimoine culturel (action 8.2), ont été programmés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet PaTRIM-OI de l'Université de La Réunion, sur le thème de la patrimonialisation entre plusieurs universités de la zone, - Un projet sur le boutre, voilier emblématique de l'Océan Indien, porté par le Conseil Départemental de Mayotte, - Le projet sur l'appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien par les populations, porté par le Conseil Départemental de La Réunion, - Le projet Images Océan Indien de la SPL TERRITO'ARTS, sur la collecte, la préservation et l'analyse du patrimoine photographique de la zone.
09	Elever le niveau de compétence collective par le	Depuis le début de programmation, 36 opérations ont été programmées au titre de l'axe 9,

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
	soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier	<p>pour un coût total éligible de 8 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 6,7 M€. Le taux de programmation est de 80,70 %.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 36,47% (supérieur au taux moyen du programme).</p> <p>En 2020, 6 opérations ont été programmées au titre de l'OS 06a, pour un coût total éligible de 1,3 M€, cofinancées par le FEDER à hauteur de 1,1 M€. Cet objectif spécifique contribue à élever le niveau de compétence dans les pays de la COI, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 opérations sont liées au programme de Volontariat de Solidarité Internationale de France Volontaire (postes économiques et non économiques cofinancés par la Région, postes non économiques cofinancés par le Département de la Réunion et un poste aux Seychelles cofinancé par la Commune de la Possession). Cela représente un total de 20 postes programmés aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles. - La session 2020/2021 du programme de formation au brevet professionnel agricole à Rodrigues, accompagnée par le lycée agricole de Saint Joseph, - Le projet de formation professionnelle dans le domaine de la santé et du médico-social du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion vise à renforcer la formation des professionnels de santé des hôpitaux de référence des pays de la COI. Il porte sur plusieurs thématiques : urgence, chirurgie infantile (santé mère-enfant), santé mentale, diabète, chirurgie cardiaque, médecine légale, néonatalogie, anesthésie-réanimation.
10	Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational	<p>Depuis le début de programmation, 21 opérations ont été programmées au titre de l'axe 10, pour un coût total éligible de 1,8 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 1,5 M€. Le taux de programmation est de 41,68 %.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 14,69%. Ce faible niveau de certification est consécutif au faible taux de programmation de cet axe et au retard dans la mise en œuvre de certains projets.</p> <p>En 2020, 3 opérations ont été programmées au titre de l'OS 06b, pour un coût total éligible de 204 k€, cofinancé par le FEDER à hauteur de 174 k€. Cet OS contribue, sur le volet</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>transnational, à élever le niveau de compétence dans la zone océan Indien, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expériences.</p> <p>Ces opérations sont liées au volet transnational du programme de Volontariat de Solidarité Internationale de France Volontaire, réalisées en partenariat avec le Mozambique et la Tanzanie.</p>
11	Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier	<p>Depuis le début de programmation, 8 opérations ont été programmées au titre de l'axe 11, pour un coût total éligible de 2,9 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 2,5M€.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 65,97%.</p> <p>En 2020, la dernière opération au réel (ressources humaines mobilisées pour la mise en œuvre du programme) a été programmée, pour un coût total éligible de 526 k€, cofinancé par le FEDER à hauteur de 447 k€.</p> <p>L'engagement du dossier AT forfaitaire au second semestre a permis de saturer la programmation de cet axe.</p> <p>Ces dossiers contribuent à l'objectif « Renforcer les capacités de gestion du programme sur le volet transfrontalier » qui permet aux structures concernées (la Région Réunion et l'AGILE) de répondre aux missions propres à l'Autorité de gestion ou aux missions confiées.</p> <p>Conformément au règlement délégué n°2019/1867 de la Commission Européenne relatif à la simplification de la gestion des fonds européens, la Région Réunion a mis en œuvre, à compter du 13 juillet 2020, un financement à taux forfaitaire pour l'assistance technique.</p> <p>Cette dernière ne fera donc plus l'objet de programmation et de certification des dépenses au coût réel mais sera calculée à partir d'un taux forfaitaire de 6 % des dépenses certifiées au niveau du programme (hors assistance technique).</p>
12	Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational	<p>Depuis le début de programmation, 10 opérations ont été programmées au titre de l'axe 12, pour un coût total éligible de 1,5 M€ ; elles sont cofinancées par le FEDER à hauteur de 1,3 M€.</p> <p>Le taux de certification sur cet axe est de 62,93%.</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>En 2020, la dernière opération au réel (ressources humaines mobilisées pour la mise en œuvre du programme) a été programmée, pour un coût total éligible de 271 k€, cofinancé par le FEDER à hauteur de 230 k€.</p> <p>L'engagement du dossier AT forfaitaire au second semestre a permis de saturer la programmation de cet axe.</p> <p>Ces dossiers contribuent à l'objectif « Renforcer les capacités de gestion du programme sur le volet transnational » qui permet aux structures concernées (la Région Réunion et l'AGILE) de répondre aux missions propres à l'Autorité de gestion ou aux missions confiées.</p> <p>Comme sur le volet transfrontalier, et conformément au règlement délégué n°2019/1867 de la Commission Européenne relatif à la simplification de la gestion des fonds européens, la Région Réunion a mis en œuvre, à compter du 13 juillet 2020, un financement à taux forfaitaire pour l'assistance technique.</p> <p>Cette dernière ne fera donc plus l'objet de programmation et de certification des dépenses au coût réel mais sera calculée à partir d'un taux forfaitaire de 6 % des dépenses certifiées au niveau du programme (hors assistance technique).</p>

3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 01.1a

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full equivalents time	28,00	11,79	La réalisation des projets EPIBIO et SWIO programmés a permis le recrutement de 4 ETP de chercheurs supplémentaires.
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full equivalents time	28,00	26,00	
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full equivalents time	20,00	0,00	L'extension du pôle 3P est toujours en cours, aucun chercheur ne travaillait donc dans la structure améliorée au 31.12.2020. La valeur de cet indicateur devrait être valorisée d'ici à 2023.
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full equivalents time	20,00	15,70	
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	8,00	6,00	Établissements comptabilisés : Université, CNRS, IRD, Météo France, CYROI et CIRAD
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	8,00	7,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	7,79	7,95	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	18,00	17,00	18,33	0,80	0,00	0,00
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	15,70	15,70	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	6,00	6,00	6,00	0,00	0,00	0,00
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	6,00	6,00	6,00	2,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS01a - Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 01.1a.OS01a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR01a	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI / TF	projets par an	9,00	2014	11,00	3,00		<p>Projets comptabilisés :</p> <p>2017 : ECOSPIR RENOVRISK GERMINATION</p> <p>2018 : GICOMRUN EPIBIO TROI.</p> <p>2019 : NANO MAURÉ, VAR2M, UV INDIEN, VIROPTERE</p> <p>2020 : SWIO ENERGY, ESPOIRS, EPIBIO – PHASE 2</p> <p>Le projet SWIO a été programmé en 2019, et conventionné en 2020. Les projets ESPOIRS et EPIBIO ont été programmés et conventionnés en 2020 également.</p> <p>Ne sont pas comptabilisés, les projets QUAL'INNOV, HATARI, et NANO SCAFFOLDS, programmés en 2020 mais qui n'ont pas fait l'objet d'une convention au 31.12.2020.</p>

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR01a	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI / TF	4,00		3,00		4,00		1,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR01a	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI / TF	9,00		9,00	

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 01.1b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	16,00	0,00	Les opérations programmées jusqu'à présent au titre de l'axe 1 n'alimentent pas cet indicateur. 2 opérations ont été programmées en 2020, mais elles ne contribuent à l'indicateur CO 26.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	16,00	5,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS02a - Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données de centres de recherche scientifique et technique au service du développement durable des pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 01.1b.OS02a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR02a	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TF	projets par an	2,00	2015	3,00	2,00		<p>2019 : IOSnet</p> <p>2020 : CORECRABE,SIG</p> <p>Le projet CORECRABE, a été programmé en 2019, mais a été conventionné en 2020. Le projet SIG a été programmé et conventionné en 2020.</p> <p>Le projet G2OI n'est pas comptabilisé car il a été programmé en 2020, mais n'a pas l'objet d'une convention avant le 31.12.2020.</p>

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR02a	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TF	1,00		0,00		0,00		0,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR02a	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TF	2,00		0,00	

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 02.1a

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full equivalents time	9,00	6,09	2 nouveaux chercheurs comptabilisés pour l'opération OMDIABRUN
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full equivalents time	9,00	9,00	
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	7,00	4,00	Etablissements comptabilisés : Université, CNRS, Météo France, CIRAD et CHU le CIRAD a porté 2 projets (ECLIPSE, QUAL'INNOV), la valeur réalisée après dédoublement est de 4
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	7,00	5,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	3,59	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	6,00	6,00	3,64	0,00	0,00	0,00
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	4,00	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	4,00	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS01b - Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation sur des thématiques partagées au sein de la zone océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 02.1a.OS01b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR01b	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein de la Zone Océan Indien / TN	projets par an	2,00	2014	3,00	1,00		2020 : OMDIABRUN Le projet PISSARO n'est pas comptabilisé car il a été programmé mais ne fait pas l'objet d'une convention au 31.12.2020. Il sera comptabilisé pour l'année 2021.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR01b	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein de la Zone Océan Indien / TN	0,00		2,00		2,00		0,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR01b	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein de la Zone Océan Indien / TN	2,00		2,00	

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 02.1b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	6,00	0,00	1 opération a été programmée en 2020 (OMDIABRUN) mais ne contribue pas à l'indicateur CO 26
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	6,00	0,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS02b - Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données de centres de recherche scientifique et technique au service du développement durable de la zone océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 02.1b.OS02b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR02b	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TN	projets par an	1,00	2014	2,00	2,00		2020 : PISSARO, 2ème Congrès de recherche en santé publique du CHU de La Réunion "Vulnérabilité de santé dans les territoires ultramarins"

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR02b	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TN	0,00		0,00		0,00		0,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR02b	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TN	1,00		0,00	

Axe prioritaire	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 03.3d

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	100,00	90,00	La valeur de cet indicateur est renseignée à partir des opérations soldées. Aucune opération programmée en 2020 n'a été pu être soldée avant le 31.12.2020. La valeur indiquée correspond à des opérations soldées cette année par le service instructeur, mais réalisées avant 2020.
S	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	100,00	138,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	63,00	51,00	19,00	0,00	0,00	0,00
S	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	81,00	70,00	27,00	14,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS3a - Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 03.3d.OS3a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR03a	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TF	nombre d'entreprises (moyenne sur 3 ans)	36,00	2014	47,00	119,33		Le chiffre correspond à la moyenne des entreprises accompagnées sur les années 2018,2019 et 2020. Pour l'année 2020, aucune opération n'a été soldée (report à cause de la crise sanitaire). La valeur de l'indicateur prend en compte les dossiers de 2018-2019, soldés en 2020 par le service instructeur.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR03a	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TF	119,67		138,33		127,00		148,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR03a	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TF	36,00		36,00	

Axe prioritaire	04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 04.3d

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	70,00	76,00	La valeur de cet indicateur est renseignée à partir des opérations soldées. Aucune opération programmée en 2020 n'a été pu être soldée avant le 31.12.2020. La valeur indiquée correspond à des opérations soldées cette année par le service instructeur, mais réalisées avant 2020.
S	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	70,00	133,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	67,00	58,00	22,00	0,00	0,00	0,00
S	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	88,00	70,00	34,00	22,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS03b - Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la zone océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 04.3d.OS03b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR03b	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TN	Nombre d'entreprises	29,00	2014	38,00	37,33		Le chiffre correspond à la moyenne des entreprises accompagnées sur les années 2018, 2019 et 2020. Pour l'année 2020, aucune opération n'a été soldée (report à cause de la crise sanitaire). La valeur de l'indicateur prend en compte les dossiers de 2018, et 2019 soldés en 2020 par le service instructeur. La valeur de l'indicateur prend en compte les dossiers de 2018, et 2019 soldés en 2020 par le service instructeur.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR03b	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TN	25,67		27,67		5,00		101,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR03b	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TN	29,00		29,00	

Axe prioritaire	05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 05.5b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	Outils de veille, d'information et de prévention	8,00	30,00	
S	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	Outils de veille, d'information et de prévention	8,00	37,00	Aucune opération n'a été programmée sur cet axe en 2020
F	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	35,00	44,00	
S	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	35,00	52,00	Aucune opération n'a été programmée sur cet axe en 2020

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	30,00	18,00	12,00	0,00	0,00	0,00
S	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	37,00	30,00	17,00	7,00	0,00	0,00
F	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	44,00	33,00	19,00	0,00	0,00	0,00
S	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	52,00	38,00	17,00	7,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	OS04a - Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles, sanitaires et environnementales dans les pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 05.5b.OS04a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR04a	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux/TF	personnes formées par an	120,00	2014	160,00	0,00		Cet indicateur comptabilise, sur le volet transfrontalier, le nombre de personnes formées/interconnectées en matière de gestion et prévention de risques, chaque année. Aucune opération n'a été programmée sur cet axe en 2020. La certification de opérations de 2019 poursuivies en 2020 ne s'est pas faite avant le 31.12.2020. La valeur de cet indicateur sera renseignée en 2021.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR04a	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux/TF	32,00		58,00		271,00		97,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR04a	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux/TF	120,00		120,00	

Axe prioritaire	06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 06.5b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	outils de veille et de prévention sur les risques	2,00	9,00	
S	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	outils de veille et de prévention sur les risques	2,00	9,00	Aucune opération n'a été programmée sur cet axe en 2020
F	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	8,00	10,00	
S	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	8,00	14,00	Aucune opération n'a été programmée sur cet axe en 2020

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	9,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
S	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	9,00	6,00	3,00	1,00	0,00	0,00
F	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	10,00	6,00	2,00	0,00	0,00	0,00
S	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	14,00	11,00	5,00	1,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	OS04b - Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles, sanitaires et environnementales dans les pays de l'océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 06.5b.OS04b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR04b	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux / TN	acteurs formés par an	48,00	2014	112,00	0,00		Cet indicateur comptabilise, sur le volet transnational, le nombre de personnes formées/interconnectées en matière de gestion et prévention de risques, chaque année. Aucune opération n'a été programmée sur cet axe en 2020. La certification de opérations de 2019 poursuivies en 2020 ne s'est pas faite avant le 31.12.2020. La valeur de cet indicateur sera renseignée en 2021.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR04b	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux / TN	41,00		46,00		101,00		23,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR04b	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux / TN	48,00		48,00	

Axe prioritaire	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 07.6c

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	10,00	9,00	Sont comptabilisés pour l'année 2020 : -le projet CERECAR, programmé en 2017 mais dont la phase 2 s'est réalisée en 2020 -le projet TImOI programmé et réalisé en 2020
S	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	10,00	11,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	6,00	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00
S	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	10,00	6,00	2,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS05a - Accroître la valorisation du patrimoine naturel dans les pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 07.6c.OS05a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR05a	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) valorisant le patrimoine naturel des pays de la COI issus de projets collaboratifs / TF	supports	29,00	2014	39,00	26,00		L'augmentation de la valeur est la conséquence des réalisations en 2020 des opérations programmées antérieurement.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR05a	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) valorisant le patrimoine naturel des pays de la COI issus de projets collaboratifs / TF	17,00		21,00		12,00		0,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR05a	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) valorisant le patrimoine naturel des pays de la COI issus de projets collaboratifs / TF	29,00		29,00	

Axe prioritaire	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 08.6c

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	8,00	5,00	5 nouveaux projets ont été programmés en 2020. Programmés en fin d'année 2020, les réalisations des 4 projets sur la préservation du patrimoine culturel interviendront courant 2021.
S	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	8,00	9,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	4,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00
S	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	4,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS05b - Accroître la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la zone océan Indien.

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 08.6c.OS05b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR05b	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) et d'événements valorisant le patrimoine naturel et culturel de la ZOI issus de projets collaboratifs / TN	supports	10,00	2014	21,00	0,00		Pas de réalisation comptabilisée sur les opérations programmées antérieurement à 2020.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR05b	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) et d'événements valorisant le patrimoine naturel et culturel de la ZOI issus de projets collaboratifs / TN	10,00		3,00		0,00		0,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR05b	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) et d'événements valorisant le patrimoine naturel et culturel de la ZOI issus de projets collaboratifs / TN	10,00		10,00	

Axe prioritaire	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 09.10b

(I)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	235,00	128,00	Depuis le début de programme, 128 jeunes diplômés ont eu une expérience professionnelle à l'étranger en tant que volontaires de solidarité internationale.
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	235,00	187,00	
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	1 052,00	1 349,00	
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	1 052,00	1 515,00	

(I)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	88,00	69,00	42,00	0,00	0,00	0,00
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	115,00	84,00	64,00	35,00	0,00	0,00
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	1 289,00	1 093,00	746,00	0,00	0,00	0,00
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	1 467,00	1 370,00	1 157,00	642,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)
Objectif spécifique	OS6a - Elever le niveau de compétence dans les pays de la COI, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience.

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 09.10b.OS6a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR06a	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine / TF	personnes formées par an	60,00	2014	120,00	12,00		En raison de la crise sanitaire, les programmes de formation ont connu des difficultés de mise en œuvre, impactant le nombre de personnes concernées.

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR06a	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine / TF	142,00		42,00		100,00		0,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR06a	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine / TF	60,00		60,00	

Axe prioritaire	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 10.10b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	100,00	27,00	Depuis le début de programme, 27 jeunes diplômés ont eu une expérience professionnelle à l'étranger en tant que volontaires de solidarité internationale.
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	100,00	65,00	
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	364,00	131,00	
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	364,00	171,00	Déprogrammation des dossiers de France éducation Internationale (ex-CIEP) : PARMOZ (2017) et BELC (2019).

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	15,00	7,00	5,00	0,00	0,00	0,00
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	61,00	44,00	10,00	0,00	0,00	0,00
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	130,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	282,00	208,00	74,00	5,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)
Objectif spécifique	OS6b - Elever le niveau de compétence dans la zone océan Indien, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience.

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 10.10b.OS6b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2020 Total	2020 Qualitatif	Observations
IR06b	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine./ TN	personnes formées par an	60,00	2014	100,00	51,00		La valeur de l'indicateur correspond à une opération programmée en 2018 réalisée en 2020

Identificateur	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitatif	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif
IR06b	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine./ TN	36,00		0,00		74,00		0,00	

Identificateur	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
IR06b	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine./ TN	60,00		60,00	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	11 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier
-----------------	--

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 11.Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS07a	Nombre de personnes formées	personnes formées	40,00	27,00	
S	IS07a	Nombre de personnes formées	personnes formées	40,00	0,00	
F	IS08a	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	
S	IS08a	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	Aucun dossier n'a encore été déposé pour les actions de communication. Toutefois des actions de communication ont été menées : - diffusion de bulletins d'informations synthétisant les projets programmés de l'année (avril et octobre 2020), - créations et publications sur la page dédiée du programme(site de l'autorité de gestion) et à travers d'autres media (réseaux sociaux, Journal de la Région, et écrans d'avion), - Parution de 10 publi-reportages/témoignages dans la presse locale (quotidienne, hebdomadaire et mensuelle), dont une double page sur les 20 ans des programmes Interreg à la Réunion - communication dans le cadre de la consultation citoyenne sur le futur programme 2021-2027 (juin 2020), et de l'évaluation du programme 2014-2020 (novembre 2020).
F	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	ETP	5,50	7,56	Indicateur valorisé sur la base de 11 ETP avec une répartition théorique qui est de 68,75 % sur le TF et de 31,25 % sur le TN.
S	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	ETP	5,50	7,56	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS07a	Nombre de personnes formées	27,00	21,00	21,00	0,00	0,00	0,00
S	IS07a	Nombre de personnes formées	27,00	21,00	21,00	5,00	0,00	0,00
F	IS08a	Nombre d'actions de communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS08a	Nombre d'actions de communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	7,56	7,65	12,70	0,00	0,00	0,00
S	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	7,56	7,65	12,70	6,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 12.Assurer une mise en œuvre efficace, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020	Observations
F	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	personnes formées	20,00	27,00	
S	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	personnes formées	20,00	0,00	
F	IS08b	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	1,00	Un seul dossier a été déposé pour le séminaire de lancement du programme. Les autres actions de communication n'ont pas encore fait l'objet d'un dépôt de dossier. Toutefois des actions de communication ont été menées : - diffusion de bulletins d'informations synthétisant les projets programmés de l'année (avril et octobre 2020), - créations et publications sur la page dédiée du programme(site de l'autorité de gestion) et à travers d'autres media (réseaux sociaux, Journal de la Région, et écrans d'avion), - Parution de 10 publi-reportages/témoignages dans la presse locale (quotidienne, hebdomadaire et mensuelle), dont une double page sur les 20 ans des programmes Interreg à la Réunion - communication dans le cadre de la consultation citoyenne sur le futur programme 2021-2027 (juin 2020), et de l'évaluation du programme 2014-2020 (novembre 2020).
S	IS08b	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	1,00	
F	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	ETP	2,50	3,43	Indicateur valorisé sur la base de 11 ETP avec une répartition théorique qui est de 68,75 % sur le TF et de 31,25 % sur le TN.
S	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	ETP	2,50	3,43	

(1)	Identificateur	Indicateur	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	27,00	21,00	21,00	0,00	0,00	0,00
S	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	27,00	21,00	21,00	0,00	0,00	0,00
F	IS08b	Nombre d'actions de communication	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
S	IS08b	Nombre d'actions de communication	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
F	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	3,43	3,82	2,05	0,00	0,00	0,00
S	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	3,43	3,82	2,05	2,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

3.3 Tableau 3: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2020	Observations
01	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	5	8,00	6,00	La valeur réalisée de l'indicateur CO42 est renseignée sur la base des justificatifs suivants : convention notifiée au bénéficiaire, accompagnée de la liste des organismes participants et des projets de recherche concernés. Cet indicateur est ainsi comptabilisé au démarrage du projet, dès notification de la convention de financement signée.
01	F	IF01	Indicateur financier axe 1	Euros	5 338 236,00	21 352 943,00	3 842 923,97	La valeur réalisée de l'indicateur IF01 est renseignée après remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets. Les porteurs de projets de recherche, principalement des établissements publics, mobilisent peu d'avances et d'acomptes. Le remboursement des dépenses intervient donc majoritairement au moment du solde des dossiers. Or, les projets de recherche soutenus sur cet axe ont une durée minimale de 3 ans. 1 projet de recherche a été programmé fin 2016 et les autres à partir de 2017.
02	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	5	7,00	4,00	La valeur réalisée de l'indicateur CO42 est renseignée sur la base des justificatifs suivants : convention notifiée au bénéficiaire, accompagnée de la liste des organismes participants et des projets de recherche concernés. Cet indicateur est ainsi comptabilisé au démarrage du projet, dès notification de la convention de financement signée.
02	F	IF02	Indicateur financier axe 2	Euros	1211765	6 558 825,00	1 648 461,65	La valeur réalisée de l'indicateur IF02 est renseignée après remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets. Les porteurs de projets de recherche, principalement des établissements publics, mobilisent peu d'avances et d'acomptes. Le remboursement des dépenses intervient donc majoritairement au moment du solde des dossiers. Or, les projets de recherche soutenus sur cet axe ont une durée minimale de 3 ans. 1 projet de recherche a été programmé fin 2016 et les autres à partir de 2017.
03	F	IF03	Indicateur financier de l'axe 3	Euros	597 647	5 976 473,00	2 470 248,39	La valeur réalisée de l'indicateur IF03 est renseignée après remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets.

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2020	Observations
								Les projets économiques soutenus sur cet axe ont une durée minimale de 12 mois.
03	O	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	15	100,00	90,00	La valeur réalisée de l'indicateur de IS03a est renseignée au fur et mesure de l'achèvement physique des actions ou au solde au plus tard sur la base des justificatifs suivants : bilan d'exécution de l'opération soutenue sur les actions réalisées. Il apparaît toutefois que les valeurs cibles de l'indicateur de réalisation ont été sous-estimées (plus d'actions prévues en raison du dédoublement des projets en volets TF/TN et annualité des projets).
04	F	IF04	Indicateur financier de l'axe 4	Euros	717 647	7 176 471,00	2 104 013,44	En raison de la crise sanitaire, des avenants ont été signés pour décaler les remises de solde prévues pour l'année 2020. Les dossiers seront soldés en 2021.
04	O	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	11	70,00	76,00	La valeur réalisée de l'indicateur de IS03b est renseignée au fur et mesure de l'achèvement physique des actions ou au solde au plus tard sur la base des justificatifs suivants : bilan d'exécution de l'opération soutenue sur les actions réalisées. Il apparaît toutefois que les valeurs cibles de l'indicateur de réalisation ont été sous-estimées (plus d'actions prévues en raison du dédoublement des projets en volets TF/TN et annualité des projets).
05	F	IF05	Indicateur financier de l'axe 5	Euros	1 104 706	5 182 353,00	2 359 077,34	La valeur réalisée de l'indicateur IFS05 est renseignée après remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets. Il apparaît toutefois que sur cet axe, les bénéficiaires sollicitent peu d'acomptes et transmettent l'ensemble des dépenses au moment du solde. Or, les projets de gestion et prévention des risques soutenus sur cet axe ont une durée moyenne de 18 mois. Les tableaux de bord mis en place par l'AG dans le cadre du suivi du programme ont mis en évidence l'existence de dossiers conventionnés depuis plus de 6 mois sans demande de paiement.Des relances auprès des bénéficiaires concernés ont été effectuées afin d'augmenter le niveau de certification des dépenses et de réduire ainsi l'écart entre les valeurs réalisées des deux types d'indicateurs.
05	O	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	8	35,00	44,00	La valeur réalisée de l'indicateur de IS05a est renseignée au fur et mesure de l'achèvement physique des actions ou au solde au plus tard sur la base des justificatifs suivants : bilan d'exécution de l'opération soutenue sur les actions réalisées. Il apparaît toutefois que les valeurs cibles de l'indicateur de réalisation ont été sous-estimées (plus de sessions de formation

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2020	Observations
								ont été réalisées en 2016 et 2017 que ce qui était estimé). Les tableaux de bord mis en place par l'AG dans le cadre du suivi du programme ont mis en évidence l'existence de dossiers conventionnés depuis plus de 6 mois sans demande de paiement. Des relances auprès des bénéficiaires concernés ont été effectuées afin d'augmenter le niveau de certification des dépenses et de réduire ainsi l'écart entre les valeurs réalisées des deux types d'indicateurs.
06	F	IF06	Indicateur financier de l'Axe 6	Euros	1 210 589	3 035 296,00	858 060,14	La valeur réalisée de l'indicateur IFS06 est renseignée après remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets. Il apparaît toutefois que sur cet axe, les bénéficiaires sollicitent peu d'acomptes et transmettent l'ensemble des dépenses au moment du solde. Or, les projets de gestion et prévention des risques soutenus sur cet axe ont une durée moyenne de 18 mois. Les tableaux de bord mis en place par l'AG dans le cadre du suivi du programme ont mis en évidence l'existence de dossiers conventionnés depuis plus de 6 mois sans demande de paiement. Des relances auprès des bénéficiaires concernés ont été effectuées afin d'augmenter le niveau de certification des dépenses et de réduire ainsi l'écart entre les valeurs réalisées des deux types d'indicateurs.
06	O	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	3	8,00	10,00	La valeur réalisée de l'indicateur IS05b est renseignée au fur et mesure de l'achèvement physique des actions ou au solde au plus tard sur la base des justificatifs suivants : bilan d'exécution de l'opération soutenue sur les actions réalisées. Il apparaît toutefois que les valeurs cibles de l'indicateur de réalisation ont été sous-estimées (plus de sessions de formation ont été réalisées en 2016 et 2017 que ce qui était estimé). Les tableaux de bord mis en place par l'AG dans le cadre du suivi du programme ont mis en évidence l'existence de dossiers conventionnés depuis plus de 6 mois sans demande de paiement. Des relances auprès des bénéficiaires concernés ont été effectuées afin d'augmenter le niveau de certification des dépenses et de réduire ainsi l'écart entre les valeurs réalisées des deux types d'indicateurs
07	F	IF07	Indicateur financier de l'Axe 7	Euros	425 294	3 335 295,00	954 214,14	La valeur réalisée de l'indicateur IF07 est renseignée après

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2020	Observations
								remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets. Il apparaît toutefois que sur cet axe, les bénéficiaires sollicitent peu d'acomptes et transmettent l'ensemble des dépenses au moment du solde.
07	O	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	1	10,00	9,00	La valeur réalisée de l'indicateur IS06a est comptabilisée au démarrage du projet, dès notification au bénéficiaire de la convention de financement signée.
08	F	IF08	Indicateur financier de l'Axe 8	Euros	218 824	2 958 824,00	650 157,53	Au 31/12/2020, seuls des acomptes ont été payés. Aucune demande de solde pour les dossiers de 2017 et 2018 n'a encore été transmise au service. Elles seront donc traitées en 2021.
08	O	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	1	8,00	5,00	La valeur réalisée de l'indicateur IS06b est comptabilisée au démarrage du projet, dès notification au bénéficiaire de la convention de financement signée
09	O	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	71	235,00	128,00	La valeur réalisée de l'indicateur CO43 est renseignée au fur et mesure de l'achèvement physique des actions ou au solde au plus tard sur la base des justificatifs suivants : bilan d'exécution de l'opération soutenue sur les actions réalisées
09	F	IF09	Indicateur financier de l'Axe 9	Euros	1 583 530	9 917 652,00	3 616 553,55	La valeur réalisée de l'indicateur IF09 est renseignée après remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets.
10	O	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	36	364,00	131,00	La valeur réalisée de l'indicateur CO46 est renseignée au fur et mesure de l'achèvement physique des actions ou au solde au plus tard sur la base des justificatifs suivants : bilan d'exécution de l'opération soutenue sur les actions réalisées.
10	F	IF10	Indicateur financier de l'Axe 10	Euros	435 295	4 352 945,00	639 325,99	La valeur réalisée de l'indicateur IF10 est renseignée après remboursement et certification des dépenses lors des acomptes et du solde des projets.

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	2019	2018	2017	2016	2015
01	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	6,00	6,00	6,00	0,00	0,00
01	F	IF01	Indicateur financier axe 1	Euros	2 982 617,19	420 289,47	0,00	0,00	0,00
02	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	4,00	4,00	3,00	0,00	0,00
02	F	IF02	Indicateur financier axe 2	Euros	757 543,32	36 000,00	0,00	0,00	0,00
03	F	IF03	Indicateur financier de l'axe 3	Euros	2 003 063,65	1 387 740,93	354 715,74	0,00	0,00
03	O	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	63,00	51,00	19,00	0,00	0,00
04	F	IF04	Indicateur financier de l'axe 4	Euros	1 574 267,02	1 140 099,63	558 879,98	0,00	0,00
04	O	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	67,00	58,00	22,00	0,00	0,00
05	F	IF05	Indicateur financier de l'axe 5	Euros	2 279 421,17	2 279 421,17	1 192 762,55	0,00	0,00
05	O	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	44,00	33,00	19,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	2019	2018	2017	2016	2015
06	F	IF06	Indicateur financier de l'Axe 6	Euros	803 454,40	803 454,40	315 539,35	0,00	0,00
06	O	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	10,00	6,00	2,00	0,00	0,00
07	F	IF07	Indicateur financier de l'Axe 7	Euros	551 732,37	406 245,00	173 676,47	0,00	0,00
07	O	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	6,00	4,00	2,00	0,00	0,00
08	F	IF08	Indicateur financier de l'Axe 8	Euros	186 867,85	72 888,60	0,00	0,00	0,00
08	O	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	4,00	4,00	1,00	0,00	0,00
09	O	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	88,00	69,00	42,00	0,00	0,00
09	F	IF09	Indicateur financier de l'Axe 9	Euros	2 629 046,95	2 281 119,69	651 422,81	0,00	0,00
10	O	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	130,00	110,00	0,00	0,00	0,00
10	F	IF10	Indicateur financier de l'Axe 10	Euros	344 444,16	195 820,98	52 626,61	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	2014
01	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	0,00
01	F	IF01	Indicateur financier axe 1	Euros	0,00
02	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	0,00
02	F	IF02	Indicateur financier axe 2	Euros	0,00
03	F	IF03	Indicateur financier de l'axe 3	Euros	0,00
03	O	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	0,00
04	F	IF04	Indicateur financier de l'axe 4	Euros	0,00
04	O	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	0,00
05	F	IF05	Indicateur financier de l'axe 5	Euros	0,00
05	O	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	0,00
06	F	IF06	Indicateur financier de l'Axe 6	Euros	0,00
06	O	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	0,00
07	F	IF07	Indicateur financier de l'Axe 7	Euros	0,00
07	O	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	0,00
08	F	IF08	Indicateur financier de l'Axe 8	Euros	0,00
08	O	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	0,00
09	O	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	0,00
09	F	IF09	Indicateur financier de l'Axe 9	Euros	0,00
10	O	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	0,00
10	F	IF10	Indicateur financier de l'Axe 10	Euros	0,00

3.4. Données financières

Tableau 4: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

Telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières) et dans le tableau 16 du modèle pour les programmes de coopération relevant de l'objectif

Axe prioritaire	Fonds	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de l'allocation totale couverte par les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
01	FEDER	Partie publique	21 352 943,00	85,00	16 735 091,52	78,37%	16 735 091,52	4 324 087,13	20,25%	22
02	FEDER	Partie publique	6 558 825,00	85,00	4 741 557,75	72,29%	4 741 557,75	2 072 423,04	31,60%	10
03	FEDER	Partie publique	5 976 473,00	85,00	5 716 392,11	95,65%	5 368 268,20	3 236 504,33	54,15%	38
04	FEDER	Partie publique	7 176 471,00	85,00	7 696 630,95	107,25%	7 580 886,52	2 875 717,22	40,07%	35
05	FEDER	Partie publique	5 182 353,00	85,00	5 498 023,87	106,09%	5 490 023,87	2 768 259,83	53,42%	6
06	FEDER	Partie publique	3 035 296,00	85,00	2 211 765,18	72,87%	2 211 765,18	1 019 636,66	33,59%	5
07	FEDER	Partie publique	3 335 295,00	85,00	2 768 093,84	82,99%	2 768 093,84	1 063 722,03	31,89%	9
08	FEDER	Partie publique	2 958 824,00	85,00	2 863 859,81	96,79%	2 863 859,81	668 291,43	22,59%	9
09	FEDER	Partie publique	9 917 652,00	85,00	8 003 191,38	80,70%	8 003 191,38	3 914 350,13	39,47%	36
10	FEDER	Partie publique	4 352 945,00	85,00	1 814 108,00	41,68%	1 814 108,00	718 527,79	16,51%	21
11	FEDER	Partie publique	2 923 297,00	85,00	2 923 297,00	100,00%	2 923 297,00	2 089 668,64	71,48%	8
12	FEDER	Partie publique	1 532 454,00	85,00	1 532 453,00	100,00%	1 532 453,00	1 047 009,08	68,32%	10
Total	FEDER		74 302 828,00	85,00	62 504 464,41	84,12%	62 032 596,07	25 798 197,31	34,72%	209
Total général			74 302 828,00	85,00	62 504 464,41	84,12%	62 032 596,07	25 798 197,31	34,72%	209

Le cas échéant, le recours à une éventuelle contribution des pays tiers qui participent au programme de coopération doit être indiqué (par exemple, IAP et IEV, Norvège, Suisse)

Sans objet

Tableau 5: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention

Telle que définie dans le tableau 2 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières) et dans les tableaux 6 à 9 du modèle pour les programmes de coopération

Axe prioritaire	Fonds	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
01	FEDER	058	01	07	07	01		01	FR94	2 031 103,62	2 031 103,62	158 787,89	1
01	FEDER	060	01	07	07	01		01	FR94	2 853 955,81	2 853 955,81	1 132 819,57	5
01	FEDER	060	01	07	07	01		20	FR94	4 292 328,87	4 292 328,87	2 699 479,75	5
01	FEDER	060	01	07	07	01		22	FR94	6 190 014,68	6 190 014,68	271 188,57	8
01	FEDER	060	01	07	07	01		24	FR94	1 079 632,94	1 079 632,94	0,00	2
01	FEDER	064	01	07	07	01		22	FR94	288 055,60	288 055,60	61 811,35	1
02	FEDER	060	01	07	07	01		01	FR94	884 478,79	884 478,79	631 531,67	1
02	FEDER	060	01	07	07	01		03	FR94	992 859,17	992 859,17	663 809,99	1
02	FEDER	060	01	07	07	01		19	FR94	561 600,00	561 600,00	249 600,00	2
02	FEDER	060	01	07	07	01		20	FR94	800 715,47	800 715,47	110 031,42	2
02	FEDER	060	01	07	07	01		22	FR94	610 099,17	610 099,17	417 449,96	2
02	FEDER	060	01	07	07	01		24	FR94	891 805,15	891 805,15	0,00	2
03	FEDER	067	01	07	07	03		03	FR94	31 454,41	31 454,41	0,00	1
03	FEDER	067	01	07	07	03		12	FR94	255 697,56	255 697,56	0,00	1
03	FEDER	067	01	07	07	03		13	FR94	280 526,09	280 526,09	0,00	1
03	FEDER	067	01	07	07	03		17	FR94	164 265,33	164 265,33	28 542,48	2
03	FEDER	067	01	07	07	03		18	FR94	970 473,00	970 473,00	948 463,52	6
03	FEDER	067	01	07	07	03		22	FR94	266 372,90	228 250,46	240 852,92	2
03	FEDER	067	01	07	07	03		23	FR94	1 267 011,26	1 267 011,26	838 687,78	6
03	FEDER	067	01	07	07	03		24	FR94	2 231 613,87	1 921 612,40	932 623,10	17
03	FEDER	069	01	07	07	03		01	FR94	248 977,69	248 977,69	247 334,53	2
04	FEDER	067	01	07	07	03		12	FR94	1 003 469,05	1 003 469,05	0,00	1
04	FEDER	067	01	07	07	03		13	FR94	244 709,41	244 709,41	51 016,84	2
04	FEDER	067	01	07	07	03		15	FR94	58 016,03	58 016,03	49 768,35	1
04	FEDER	067	01	07	07	03		17	FR94	372 432,42	301 355,19	265 614,79	11
04	FEDER	067	01	07	07	03		22	FR94	119 892,44	107 470,53	130 433,24	2
04	FEDER	067	01	07	07	03		23	FR94	1 148 447,23	1 148 447,23	517 175,68	6
04	FEDER	067	01	07	07	03		24	FR94	291 803,42	259 558,13	0,00	4
04	FEDER	069	01	07	07	03		02	FR94	1 510 861,00	1 510 861,00	316 206,78	2
04	FEDER	075	01	07	07	03		15	FR94	2 946 999,95	2 946 999,95	1 545 501,54	6
05	FEDER	087	01	07	07	05		22	FR94	5 498 023,87	5 490 023,87	2 768 259,83	6
06	FEDER	087	01	07	07	05		22	FR94	1 617 741,84	1 617 741,84	963 601,89	4
06	FEDER	088	01	07	07	05		20	FR94	594 023,34	594 023,34	56 034,77	1
07	FEDER	085	01	07	07	06		22	FR94	2 768 093,84	2 768 093,84	1 063 722,03	9
08	FEDER	085	01	07	07	06		22	FR94	1 180 091,85	1 180 091,85	95 487,00	3
08	FEDER	095	01	07	07	06		23	FR94	729 045,20	729 045,20	572 804,43	2
08	FEDER	095	01	07	07	06		24	FR94	954 722,76	954 722,76	0,00	4
09	FEDER	112	01	07	07	10		19	FR94	404 400,00	404 400,00	0,00	1
09	FEDER	112	01	07	07	10		20	FR94	201 419,98	201 419,98	46 830,99	2
09	FEDER	112	01	07	07	10		24	FR94	5 176 553,60	5 176 553,60	2 367 956,41	17
09	FEDER	118	01	07	07	10		19	FR94	906 115,56	906 115,56	396 597,95	12
09	FEDER	118	01	07	07	10		20	FR94	915 964,04	915 964,04	587 387,36	3
09	FEDER	118	01	07	07	10		23	FR94	398 738,20	398 738,20	515 577,42	1
10	FEDER	112	01	07	07	10		19	FR94	222 318,00	222 318,00	0,00	1
10	FEDER	112	01	07	07	10		24	FR94	1 255 838,00	1 255 838,00	525 833,45	16
10	FEDER	118	01	07	07	10		19	FR94	335 952,00	335 952,00	192 694,34	4
11	FEDER	121	01	07	07			18	FR94	2 923 297,00	2 923 297,00	2 089 668,64	8
12	FEDER	121	01	07	07			18	FR94	1 495 853,00	1 495 853,00	1 027 655,58	9
12	FEDER	123	01	07	07			18	FR94	36 600,00	36 600,00	19 353,50	1

Tableau 6: Coût cumulé de tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union

1. Opération (2)	2. Montant du soutien du FEDER(1) envisagé pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, sur la base de certaines opérations	3. Part de la dotation financière totale pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union (%) (colonne 2 / montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme * 100)	4. Dépenses éligibles au soutien du FEDER engagées dans tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion	5. Part de la dotation financière totale pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union (%) (colonne 4 / montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme * 100)
Opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union	0,00		0,00	

(1) Le soutien du FEDER est fixé dans la décision de la Commission relative au programme de coopération correspondant.

(2) Conformément aux plafonds définis à l'article 20 du règlement (UE) n° 1299/2013 et sous réserve de ceux-ci.

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

A – Évaluations menées en 2020

Suivant le calendrier présenté au Comité de suivi Interreg en décembre 2019, l'Autorité de gestion a lancé en 2020 deux évaluations (de mise en œuvre et thématique) du programme Interreg V océan Indien 2014-2020. L'objectif est d'améliorer la mise en œuvre du programme Interreg océan Indien (programme actuel 2014-2020 et futur programme 2021-2027) et d'avoir une vision d'ensemble des impacts du programme.

Le bureau d'étude EY a été retenu pour effectuer ces travaux, qui ont débuté en août 2020.

Dans son avis du 8 octobre 2020, le Comité Régional d'Evaluation (CRE) a validé les éléments proposés par le bureau d'étude, notamment la méthodologie prévoyant des entretiens avec les parties prenantes du programme, les porteurs de projet mahorais et réunionnais ainsi que les partenaires de la zone de coopération.

- **Evaluation de la mise en œuvre du programme Interreg V océan Indien 2014-2020 (lot 1)**

Cette première étude porte sur :

- la **dynamique de mise en œuvre** du programme
- la **pertinence des opérations** pour répondre aux objectifs du programme et aux enjeux identifiés par le diagnostic territorial
- l'**efficacité** de l'organisation et des procédures de gestion mises en place
- la **pertinence et efficacité de l'accompagnement** des porteurs de projets et des partenaires
- la **cohérence du programme avec les autres politiques** mises en œuvre sur la zone du programme

- **Evaluations thématiques (lot 2)**

La deuxième évaluation analyse les cinq priorités thématiques (recherche et innovation / développement économique / gestion des risques / patrimoine naturel et culturel / formation et échanges) à travers les critères suivants :

- **L'efficacité du programme** : l'atteinte des objectifs fixés par le programme à travers le bilan des réalisations et des résultats
- **Son efficience** : l'atteinte des résultats au meilleur coût, l'efficacité de la mise en œuvre

- **Les impacts** des projets soutenus afin de mesurer les effets escomptés et non escomptés du programme sur les 5 grandes thématiques couvertes par le programme
- **L'effet levier / la valeur ajoutée** du soutien du programme Interreg océan Indien sur les projets soutenus
- **Les influences croisées** avec d'autres programmes et politiques publiques dans l'océan Indien

B – Présentation des conclusions des évaluations

Les rapports intermédiaires ont été fournis par le bureau d'études EY en décembre 2020. Les premières conclusions, devant plus tard être affinées grâce à l'analyse des résultats des enquêtes et des entretiens menés, sont présentées ci-dessous :

- La dynamique de programmation est légèrement inférieure à la ventilation annuelle prévue dans le plan de financement du programme, mais les niveaux de certification demeurent supérieurs aux seuils de dégagement d'office depuis 2018. La dynamique est portée par un nombre restreint de porteurs.
- Les règles d'éligibilité, l'avance des fonds de trésorerie et le manque d'ingénierie des structures constituent des freins pour les nouveaux porteurs.
- L'accompagnement assuré par les antennes de Région, les services instructeurs et le pôle animation a, tout de même, permis le dépôt de dossiers par des structures nouvelles et la réduction du temps de montage et d'instruction des dossiers.
- S'agissant de la pertinence, les pays partenaires attestent effectivement d'une adéquation du programme avec leurs objectifs et plans stratégiques.
- Le système de sélection des opérations permet de garantir un niveau de cohérence élevé entre les actions financées et les objectifs de coopération énoncés par les règlements européens ainsi que le programme Interreg. Toutefois, il demeure principalement fondé sur l'éligibilité des actions au programme, en fonction de la stratégie définie en amont de la programmation et pourrait davantage tenir compte, en cours de programmation, des faits constatés ou de l'évolution des orientations stratégiques de la zone océan Indien.
- S'agissant de l'efficacité, les pays partenaires du volet transfrontalier ont au global une bonne connaissance du programme et sont mieux impliqués dans sa gouvernance que ceux du volet transnational, notamment grâce à la mise en œuvre des conventions-cadres.
- Concernant la cohérence, les projets financés sur le FED pourraient être plus nombreux. En effet, l'articulation du FED demeure complexe en raison d'acteurs et de modes de gestion trop différents, ainsi que de calendriers décalés.
- La perception du programme est meilleure pour les porteurs de projet que pour les partenaires. En effet, l'autorité de gestion a déployé des efforts importants pour communiquer sur le programme auprès du grand public réunionnais et dans les pays de la COI.
- Le programme a eu pour impact de créer de nouveaux ponts entre les écosystèmes de RDI régionaux, de développer le secteur touristique, d'élever le niveau de protection des populations contre les risques naturels, climatiques ou sanitaires. Si les actions de formation et d'échanges ont bénéficié à un public de plus en plus important et varié, des contraintes exogènes liées notamment à la crise sanitaire brident le potentiel d'impacts des projets sur cette thématique.
- L'effet levier du programme Interreg s'est à maintes reprises caractérisé par l'émergence de

relations partenariales directement suscitées par cette opportunité de financement et qui n'auraient pas vu le jour sans le soutien des fonds structurels.

Les projets de rapports finaux de ces évaluations sont en cours de relecture par l'Autorité de gestion. Ils seront transmis prochainement aux membres du Comité Régional d'Evaluation et du Comité de Suivi du programme, conformément à l'article 49 paragraphe 4 du Règlement (UE) 1303/20130.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

A - Impacts de la crise sanitaire

Après la période de confinement, qui a concerné l'ensemble des pays de l'océan Indien au second trimestre 2020, les liaisons aériennes directes entre La Réunion et les pays de l'océan Indien ont été largement interrompues au second semestre 2020. La réouverture de certaines liaisons en fin d'année 2020 (Maurice et Seychelles) s'est accompagnée de périodes d'isolement obligatoires, dans des hôtels dédiés à cet effet, aux frais des voyageurs. Depuis le début d'année 2021, les sorties de La Réunion et les arrivées sur le territoire ne sont possibles qu'en cas de motifs impérieux, avec obligation d'une période d'isolement.

Dans ce contexte, l'ensemble des rencontres et déplacements prévus à compter de février 2020 ont été annulés ou reportés. Ils ont, pour certains, pu être transformés en événements virtuels, avec une modification des budgets et des délais de réalisation des projets.

La pandémie a eu un impact important sur le programme de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI). La plupart des VSI ont été maintenus dans leur pays d'affectation par l'association France Volontaires, avec poursuite de leurs missions en télétravail. Les volontaires vulnérables et ceux en fin de mission sont rentrés à la Réunion. Ces derniers n'ont, pour la plupart, pas pu être remplacés. En décembre 2020, une dizaine de nouveaux volontaires attendaient ainsi de pouvoir rejoindre leur pays d'affectation. Les volontaires qui se trouvaient à La Réunion au début du confinement (conгés, maladie...) n'ont pas pu rejoindre leur lieu de mission pendant plusieurs semaines en raison de la fermeture des frontières. France Volontaires a fait du choix de mettre fin aux contrats des volontaires maintenus hors de leur pays d'affectation pendant plus de 4 mois continus.

La crise a donc un effet certain sur la réalisation des projets en cours (augmentation des délais de mise en œuvre des projets, annulation ou report de certaines dépenses dont les dépenses de déplacement...). Cet effet sera particulièrement significatif sur les années 2021 et 2022, avec des taux de chute importants à prévoir sur les projets programmés en 2019 et 2020 et dont la réalisation en 2020 a été fortement perturbée. Il dépendra également de la reprise possible des déplacements en 2021 (la plupart des liaisons aériennes étaient toujours fermées en mars 2021, Maurice confinée jusqu'à fin avril, la France métropolitaine jusqu'à début mai 2021).

B - Mesures prises dans le contexte de la crise sanitaire

Pour faire face à la crise, l'autorité de gestion a, dans un premier temps, décidé d'un report de 2 mois des délais de réalisation des projets qui devaient s'achever pendant la période de confinement. Dans un second temps, des avenants ont été signés à la demande des porteurs de projets, pour prolonger les délais de réalisation des projets.

La dématérialisation a été renforcée, permettant l'instruction des dossiers et leur liquidation en télétravail pendant la période de confinement. La programmation des dossiers s'est poursuivie tout au long de l'année, avec des comités de pilotage organisés en procédure écrite pendant la période de confinement, puis en visioconférence. 10 comités ont ainsi été organisés en 2020. Toutefois, comme indiqué précédemment, la réalisation de ces projets reste dépendante des conditions de circulation entre les pays de l'océan Indien.

L'autorité de gestion a mené un travail fin de prospective au début de l'année 2021, pour évaluer les impacts financiers sur l'ensemble des projets en cours. Une modification du plan de financement du programme pourra ainsi être proposée au comité de suivi d'ici la fin de l'année 2021 (respectant, si possible, les conditions de modification de budget fixées à l'article 2 du règlement CRII).

C - Autres mesures prises par l'autorité de gestion depuis le début du programme

- **2017** : Un pôle animation du programme Interreg est opérationnel depuis mars 2017, au sein de La Région Réunion, avec trois agents chargés notamment de l'information et de l'accompagnement des porteurs de projets. Les antennes de la Région à Madagascar, aux Comores, à Maurice et aux Seychelles contribuent à cet accompagnement.

Le dispositif d'animation prévu à Mayotte et évalué à 1/2 ETP n'a pas été mis en place par les autorités mahoraises à ce jour. Après des relances faites par écrit par l'autorité de gestion, les autorités de Mayotte ont indiqué, en comité de pilotage, qu'il n'était pas envisagé de mobiliser d'assistance technique dans le cadre du programme Interreg V. 2 présentations du programme ont été faites à Mayotte, par l'autorité de gestion, en octobre 2018 et juillet 2019.

- **2018** : Les modalités de coûts simplifiés ont été introduites en 2018 dans la plupart des fiches actions du programme. 2 modalités de coûts simplifiés sont ouvertes aux porteurs de projets : le recours au montant forfaitaire pour les projets dont les dépenses publiques sont inférieures à 100 000 € et la forfaitisation des dépenses indirectes à hauteur de 15 % des frais de personnel. Ces modalités sont mises en œuvre depuis 2019.

- **2018 et 2019** : Validé en septembre 2017, ce dispositif permet de soutenir la préparation de projets Interreg et les échanges préalables avec les partenaires de la zone. Il vise ainsi à ouvrir le programme Interreg à de nouveaux porteurs de projets. 2 appels à projets ont été lancés en 2018 et 2019 sur ce dispositif régional, aboutissant au financement de 16 projets. Les dossiers approuvés en 2019 ont tous été retardés par la crise Covid. Sur les dossiers de 2018, 5 ont donné lieu au dépôt d'un dossier Interreg et 2 dossiers sont en cours de finalisation.

- **2018 et 2019**: Pour faire face à la faible programmation sur certains axes du volet transnational en raison notamment de l'absence de participation de l'Afrique du Sud, l'autorité de gestion a entrepris, dès juillet 2018, une modification du plan de financement du programme. Des ajustements ont été proposés en respectant les montants alloués au volet transfrontalier et au volet transnational, entraînant la modification des valeurs de certains indicateurs. Cette modification a été validée par le comité de suivi de novembre 2018. La décision de modification du programme a été prise par la Commission Européenne le 20 février 2019.

- **2019**: Avec le début de la sélection des opérations sur le programme Interreg transfrontalier de Mayotte/ Comores/ Madagascar, il a été constaté que les mêmes porteurs de projet sont financés par ce programme et Interreg OI, pour des opérations ayant une couverture géographique différente. Des modalités de partage d'informations ont été approuvées par les autorités de gestion en 2019. La Région Réunion a transmis aux autorités mahoraises une liste des projets en cours d'instruction en avril 2019. Sans réciprocité de la part des autorités mahoraises, le partage d'informations n'a pas été véritablement mis en œuvre à ce jour.



b) FACULTATIF POUR LES RAPPORTS ALLÉGÉS, autrement, cela figurera au point 9.1. Une évaluation afin de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctives prises ou prévues, le cas échéant.

--

6. RÉSUMÉ A L'INTENTION DES CITOYENS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 9, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe aux rapports annuels et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents.

7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

8. PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]

8.1. Grands projets

Tableau 7: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Investissements totaux	Coûts totaux éligibles	Date de notification/présentation prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Principales réalisations	Date de signature du premier marché de travaux (1)	Observations
--------	-----	--------------	------------------------	------------------------	--	--	---	--------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--------------

(1) En cas d'opérations mises en œuvre dans le cadre de structures PPP, la signature du contrat de PPP entre l'organisme public et l'organisme privé [article 102, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face.

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme de coopération.

--

8.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 8: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Coûts totaux éligibles	Total du soutien public	Contribution du PAC	PO	Axe prioritaire	Type de PAC	Présentation [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principales réalisations et principaux résultats	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	------------------------	-------------------------	---------------------	----	-----------------	-------------	---------------------------------------	---	--------------	--	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

9. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLES 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]

9.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
-----------------	---

--

Axe prioritaire	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational
-----------------	---

--

Axe prioritaire	05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational
-----------------	---

--

Axe prioritaire	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
-----------------	--

--

Axe prioritaire	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
-----------------	--

Axe prioritaire	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
-----------------	--

Axe prioritaire	11 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier
-----------------	--

Axe prioritaire	12 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational
-----------------	--

9.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» dans le programme de coopération et les opérations [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 4, deuxième alinéa, point d), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Une évaluation de la mise en œuvre des mesures spécifiques en vue de tenir compte des principes définis à l'article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013 relatif à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination, comprenant, le cas échéant, en fonction du contenu et des objectifs du programme de coopération, une vue d'ensemble des mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension du genre dans le programme de coopération et les opérations

--

9.3 Développement durable [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Une évaluation de la mise en œuvre des mesures en vue de tenir compte des principes définis à l'article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013 relatif au développement durable, y compris, le cas échéant, en fonction du contenu et des objectifs du programme de coopération, une vue d'ensemble des mesures spécifiques prises pour promouvoir le développement durable conformément à cet article

--

9.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Montant calculé du soutien à apporter aux objectifs liés au changement climatique sur la base des données financières cumulées par catégorie d'intervention dans le tableau 7

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
03	84 652,38	1,67%
04	513 692,71	8,42%
05	4 666 520,24	105,94%
06	1 577 047,52	61,13%
07	941 151,66	33,20%
08	401 231,17	15,95%
Total	8 184 295,67	12,96%

--

9.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n°1303/2013 et article 14, paragraphe 4, premier alinéa, point c), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Évaluation de la mise en œuvre des mesures en vue de tenir compte du rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013, y compris la participation des partenaires à la réalisation, au suivi et à l'évaluation du programme de coopération

--

10. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) No 1299/2013

10.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations;

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (en cas d'exécution)	Suivi (en cas d'exécution)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	------------------------------------	----------------------------

10.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C) ET F), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]

11.1. Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération

--

11.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER

--

11.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant)

Comme indiqué dans le règlement (UE) n° 1299/2013, considérant 19, article 8, paragraphe 3, point d) sur le "Contenu, adoption et modification des programmes de coopération" et l'article 14, paragraphe 4), deuxième alinéa, point c) sur les "Rapports de mise en œuvre", ce programme contribue à la / aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

--

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

11.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale

--

13. UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

14. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'attention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	28 mai 2021		Ares(2021)3561804	Résumé à l'attention des citoyens	31 mai 2021	n002rha7

